## Philippe Van Parijs

## Bruxelles: quatre raisons pour les francophones de voter néerlandophone

La Libre.be, 22 mai 2014

C'est en découvrant par hasard sur le site du FDF un article de *La Libre* qu'un déclic s'est fait dans ma tête d'électeur. Non, on ne peut pas exclure, au vu des scores annoncés, que la N-VA soit incontournable dans la formation du gouvernement de Bruxelles-Capitale. C'était à l'époque où la N-VA venait de présenter ses propositions radicales sur Bruxelles : comme les Bruxellois ne forment pas un vrai peuple, chacun d'entre eux est prié de se déclarer membre du peuple flamand ou du peuple wallon, les deux peuples qui pourront conjointement faire de Bruxelles leur colonie.

Que faire, me suis-je demandé, si on craint vraiment qu'un parti qui se permet des propositions aussi ridicules soit incontournable à Bruxelles et si on veut à tout prix l'éviter? C'est l'évidence même : certainement pas voter pour le FDF ni pour un autre parti francophone, mais voter pour un des autres partis qui se présentent dans le collège néerlandophone : 17 des 89 sièges du Parlement bruxellois y sont nécessairement attribués et au moins deux des cinq ministres du gouvernement régional en émanent.

A la réflexion, cependant, cette raison ne constituait que la plus évidente — et la plus faible — d'un ensemble de quatre raisons que peuvent avoir les francophones bruxellois de voter pour une liste néerlandophone aux élections régionales — et seulement à celles-là : aucune des raisons que je vais mentionner ne vaut pour les élections fédérales ou européennes. Ces quatre raisons, je les ai formulées dans un tweet qui n'est pas longtemps resté sans écho. Le voici :

4 raisons de voter NL aux régionales BXL: risque de blocage par N-VA, moins de voix par siège NL, 2e voix pour VL, absurdité des 2 collèges.

## Plus explicitement:

- 1. Risque de blocage par N-VA. Si la N-VA et le Vlaams Belang venaient à obtenir ensemble une majorité absolue dans le collège néerlandophone, cela pourrait entraîner un blocage des institutions bruxelloises par les partis nationalistes flamands. Pour l'empêcher, la répartition des voix dans le collège francophone est sans importance, mais il est crucial que les votes recueillis par les partis non-nationalistes dans le collège néerlandophone suffise à leur assurer la majorité des sièges et donc le contrôle de la partie néerlandophone du gouvernement régional.
- 2. Moins de voix par siège NL. Aux dernières élections régionales, le rapport voix/sièges était de 5679 dans le collègue francophones et de 3048 dans le collège néerlandophone. Ceci signifie qu'avec le nombre de voix qu'il faut pour obtenir un siège dans le collège francophone on peut en obtenir presque deux dans le collège néerlandophone. Si les voix des francophones se déplaçaient en masse vers le collège néerlandophone, ceci ne serait plus vrai. Mais n'ayez crainte : cela ne se passera pas.
- 3. 2e voix pour VL. Très peu de francophones le savent : toute personne qui choisit de voter pour une liste du collège néerlandophone reçoit automatiquement le droit de voter également pour la représentation de Bruxelles (6 députés) au parlement flamand. Lorsque vous aurez voté en français pour un candidat à l'Europe et au fédéral, l'ordinateur vous demandera de choisir entre le collège francophone et le collège néerlandophone. Si vous faites ce dernier choix, vous pourrez (toujours en français) successivement voter pour une liste de candidats au parlement bruxellois et pour une liste de candidats au parlement flamand. Or c'est de ce dernier parlement que dépendent entre autres les écoles néerlandophones de Bruxelles, qui accueillent aujourd'hui plus d'enfants francophones que néerlandophones. Que vous ayez ou non des enfants dans ces écoles, ce que fait la Communauté flamande à Bruxelles vous concerne.
- 4. Absurdité des 2 collèges. Dans une région où aujourd'hui seulement 34% des habitants sont de purs francophones (au sens où ils n'ont pas d'autre langue que le français comme langue maternelle) et seulement 5% de purs néerlandophones, il est absurde de conserver un système électoral qui suppose que la population bruxelloises est constituée de deux et seulement catégories ethniques mutuellement exclusives: d'une part ses francophones et d'autre part des néerlandophones, qui n'envisagent les uns et les autres que de voter que pour des membres de leur propre catégorie. L'absurdité des deux collèges électoraux distincts est souvent dénoncée par les partis francophones mais aussi implicitement concédée par l'ensemble des partis flamands

— y compris la N-VA et le Vlaams Belang —, qui tous mènent aussi campagne en français. Abolir ces collèges distincts n'équivaut pas à supprimer toute représentation garantie. D'autres formules sont possibles, comme les quotas proposés par le groupe Pavia pour la circonscription fédérale.

Ces quatre raisons ont chacune un poids non négligeable. Elles ont ensemble un poids suffisant pour mériter l'attention de tout Bruxellois francophone soucieux de remplir au mieux son devoir électoral. Mais elles ne doivent pas pour autant suffire à convaincre chacun d'entre eux. Si vous avez passé les dernières semaines à coller des affiches pour votre héros, si vous avez promis votre voix à quelqu'un qui sinon n'aurait peut-être que la sienne, si votre maman ou votre petite-fille est candidate sur une liste francophone, de grâce ne les laisser pas tomber. En outre, parmi les centaines de candidats dans le collège francophone, il y en a beaucoup pour qui j'ai une grande estime, et beaucoup aussi que je ne connais pas et qui m'ont l'air bien sympathiques. J'espère qu'ils seront élus. Mais ce ne sera pas avec ma voix. Je ferai pour ma part ce que les quatre raisons mentionnées plus haut me recommandent de faire, dans l'intérêt de ma région. Je le ferai avec le regret de ne pas pouvoir soutenir des personnes que j'apprécie mais sans le moindre sentiment de trahir la « communauté » à laquelle je suis supposé appartenir : même si nous étions des dizaines de milliers de francophones à tenir le même raisonnement, la présence des francophones au parlement régional ne s'en verrait pas réduite du moindre siège.